



INDUSTRIELS :
POURQUOI ILS
CHOISSENT LE
BASSIN DE LACQ ?



BUDGET 2013 :
POUR L'EMPLOI
ET LA SOLIDARITÉ



ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BÉSIGNRAND ■ BIRON ■ BOU-
MOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANDAU ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ
■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ ■
LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ - AUDEJOS ■ LAGOR ■
LAHOURCADE ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MESPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE -
GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■ PARBAYSE
■ PARDIES ■ SAINT-MÉDARD ■ SARPOURENX ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■
URDÈS ■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÈGURE

EDITO

Une politique publique se juge sur des actions concrètes.

Le 18 mars, notre collectivité a voté son budget pour l'année 2013. Comme vous le lirez en pages 8 et 9, il témoigne, chiffres à l'appui, de nos priorités.

A chaque somme allouée correspond une action concrète. Quel qu'en soit le bénéficiaire, homme, femme, enfant, écolier, étudiant, industriel, commerçant, artisan, salarié, demandeur d'emploi, il ressentira concrètement et positivement les effets de cette politique.

Toutes nos actions convergent vers le même objectif : ne laisser personne sur le bord du chemin.

Le développement économique pour l'emploi, les dispositifs d'aides à la jeunesse pour donner à tous les jeunes les mêmes chances de réussite scolaire, les services à la population et l'aménagement du territoire pour faciliter et embellir le quotidien de tous, sont nos priorités.

Notre travail porte ses fruits. Vous en aurez un juste aperçu dans les pages économiques de ce magazine. 2012 a été une année fructueuse en termes d'implantation et de développement économique. C'est le résultat d'une politique et l'aboutissement du travail des élus, des industriels et des syndicats qui vous est détaillé.

Cette année encore, **tous les services à la population sont reconduits** ; certains sont renforcés.

Compte tenu de l'augmentation du coût des énergies, il nous a paru essentiel que nos efforts se portent sur ce domaine. Le budget alloué aux économies d'énergie a augmenté de 50 % par rapport à 2012.

De même, malgré les contraintes financières qui s'accroissent, nous avons fait le choix, face à la crise, de **ne pas augmenter les impôts des habitants**. Le principe de solidarité sous-tend toute notre politique. Quel que soit le contexte national, nous maintiendrons cet engagement.

LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ

SOMMAIRE

- LES CHANTIERS DE LA CCL P 3
- LES ÉCHOS DU BASSIN P 4
- DÉCRYPTAGE P 5 À 7
- BUDGET 2013 P 8 À 9
- ÉCONOMIE P 10 À 13
- VITICULTURE / AGRICULTURE P 14
- COMMERCE P 15
- ENVIRONNEMENT P 16
- HABITAT P 17
- SERVICES À LA PERSONNE P 18
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE P 19 À 20
- CULTURE & LOISIRS P 21
- À VOTRE SERVICE ! P 22 À 23

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
 Directeur de la publication : David Habib
 Conception, réalisation et rédaction : service communication CCL
 Photos : service communication CCL - Philippe Caumes - DR - SOBEGI.
 Impression : Imprimerie Germain - Mourenx
 Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
 Dépôt légal à parution - Mars 2013
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
 ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX
 TEL : 05 59 60 03 46. FAX : 05 59 60 06 93
 WWW.CC-LACQ.FR - CONTACT@CC-LACQ.FR

EUROLACQ 2 : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

La zone d'activités Eurolacq 2 est en cours d'aménagement. Les travaux, débutés en novembre 2012, devraient s'achever fin 2014. Cette zone multi-activités de 29 hectares, qui longe l'A64, s'étend sur les communes d'Artix, de Labastide-Cézéracq et Labastide-Monréjeau. Le projet prévoit la réalisation de 10 à 32 lots (de 1 500 m² à 6 ha).

Comme toutes les zones d'activités de la CCL, Eurolacq 2 sera desservie par la fibre optique.

Le coût total des travaux et de l'acquisition du terrain s'élève à 7 603 727 € HT. Cette opération est entièrement financée par la CCL.



CONTACT
 Carine Fouchard
 Service Foncier
 05.59.60.84.21
 c.fouchard@cc-lacq.fr



UNE NOUVELLE CASERNE FONCTIONNELLE

Le centre de secours de Mourenx-Artix a été inauguré, le 18 janvier 2013. A cette occasion, le lieutenant Locatelli a passé ses commandements au capitaine Prudhomme. Le bassin de Lacq possède désormais un troisième centre de secours après ceux d'Arthez-de-Béarn et de Monein. 30 sapeurs-pompiers professionnels, 53 sapeurs-pompiers volontaires dont 4 infirmiers et un personnel de la filière administrative, sont intervenus à 1 385 reprises en 2012. 72 % de ces interventions sont des secours à personnes et 11 % des secours aux accidentés de la circulation routière.

Les travaux de viabilisation des voies et des réseaux du centre de secours ont été assurés par la CCL pour un montant de 202 453 € HT

MESPLÈDE : DES TRAVAUX POUR SÉCURISER LE BOURG

La deuxième tranche des travaux de réaménagement du bourg a commencé début janvier. Elle devrait se terminer prochainement.

L'objectif de ce chantier, financé par la CCL à hauteur de 202 740 € HT, est de sécuriser le centre-bourg et de faciliter les différents accès aux personnes à mobilité réduite. La création d'un réseau d'eaux pluviales, d'allées et de trottoirs, l'aménagement d'un parking, la mise en place de ralentisseurs, permettront à la population de circuler désormais en toute sécurité. Des aménagements similaires ont déjà été réalisés à Monein, Pardies et Artix et le seront prochainement à Lucq-de-Béarn.

MAISON DE LA SANTÉ À ARTIX : LIVRAISON EN OCTOBRE 2013

La construction de la maison de la santé à Artix a démarré. Dans des locaux de 1 031 m², la structure pourra accueillir 6 médecins, un cabinet d'infirmiers libéraux, un cabinet dentaire, une psychologue, une podologue, une diététicienne et un cabinet de deux kinésithérapeutes.

Le bâtiment, construit de plain pied et de forme circulaire, a été conçu par le cabinet d'architectes Cazaux-Daries pour une orientation aisée des patients.

Le coût de cette réalisation, de 2 millions d'euros HT, est financé par la CCL. La livraison est prévue en octobre 2013.



TORAY

LA CONSTRUCTION DE L'UNITÉ DE PAN A DÉMARRÉ



Le chantier de construction de l'unité de production de PAN (Polyacrylonitrile, matière première de la fibre de carbone) sur le site Industlacq a débuté en juillet 2012 par la dépollution du site.

La construction de l'unité se poursuit jusqu'à fin 2013. La production devrait commencer à la fin du 1^{er} trimestre 2014.

La CCL finance cette réalisation à hauteur de 4 millions d'euros.

UN « GUICHET UNIQUE » POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Le bassin de Lacq-Orthez va bénéficier de l'appui d'une **plateforme d'accompagnement aux mutations économiques**.

14 millions d'euros sont engagés dans ce dispositif qui émane du pacte National pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. En France, 12 autres bassins d'emplois vont en bénéficier. Sa vocation est d'aider les entreprises à renforcer leur compétitivité et les salariés à s'adapter aux mutations économiques.

ANTICIPER LES BESOINS POUR MIEUX Y RÉPONDRE

Ce « guichet unique » fera le lien entre les entreprises et les salariés autour d'une offre de service. Il aidera notamment les TPE/PME à **évaluer leurs besoins en main d'œuvre** en fonction de leur projet de développement. Il permettra aux salariés d'y répondre en leur proposant **des dispositifs d'accompagnement à l'évolution professionnelle** : offre de formation, aide au reclassement, à la validation des acquis, etc. Ce dispositif devrait permettre de mettre en adéquation l'offre et la demande d'emploi.

LE COLLECTIF MOURENNOIS ENTENDU

David Habib a reçu le **collectif mourennois contre le chômage et la précarité**. En réponse à leurs revendications, le Président de la CCL a provoqué, dans la journée, un rencontre avec les dirigeants locaux de Total et de la SOBEGI. Plus tard, les membres du collectif se sont entretenus avec une représentante de Pôle Emploi. Le 21 mars, ils étaient reçus par le Préfet Lionel Beffre.

Dans l'attente d'une réponse favorable à leurs demandes d'emplois, une cellule de veille a été ouverte au sein de la mairie de Mourenx afin de suivre leurs dossiers.

POURQUOI TOYAL S'INSTALLE À MOURENNOIS ?

La société Toyal Europe implante une unité chimique à Mourenx sur le site de l'ancienne usine Phytocos. Le siège social et le site de production de Toyal sont situés à Accous-Lescun (vallée d'Aspe).

Dès le début, ce projet a généré une polémique, créée et alimentée par Jean Lassalle, député de la vallée d'Aspe (4^{ème} circonscription). Par voie de presse, à travers des courriers à des dirigeants français et européens, ce dernier a émis de nombreuses contre-vérités.

Le détail des faits bruts, sans esprit partisan.

Toyal Europe est spécialisée dans les poudres et les pigments d'aluminium, principalement pour la conception de peintures automobiles. Afin de faire face à la concurrence internationale, la société souhaite développer une technologie de traitement de surface qui augmenterait la valeur ajoutée de ses produits.

Le projet nécessite la création d'une unité chimique consommatrice de gros volumes de solvants. Cette usine fonctionnerait avec 5 salariés.

DEUX POSSIBILITÉS

En toute transparence envers ses salariés, les élus locaux et les représentants de l'Etat, Toyal Europe a étudié deux possibilités d'implantation :

- **L'extension sur leur site actuel en Vallée d'Aspe** nécessitait la construction d'un bâtiment et d'une unité de traitement spécifique de régénération de solvants. **Coût estimé : entre 5,6 et 6,8 millions d'euros.**
- **L'implantation sur une plateforme chimique**, dédiée SEVESO, située à Mourenx, dans un bâtiment existant adapté. **Coût estimé : 750 000 €.**

Cette estimation financière a été réalisée au plus près de la réalité. **Elle ne compte aucune subvention publique, aucun soutien de la communauté de communes de Lacq.** La seule demande de la société à la CCL consiste en une cession de parcelle foncière, voisine du bâtiment visé, qui sera vendue au prix évalué par France Domaine.

Ces éléments factuels ont amené les salariés de Toyal Europe à soutenir massivement le projet d'extension des activités de leur entreprise sur le bassin de Lacq.

LES ENJEUX DU DOSSIER

- **Soutenir un projet de développement industriel.**
- **Conforter le site d'Accous-Lescun, pérenniser l'emploi des 95 salariés.**
- **Sécuriser les personnes qui travailleront sur le site (environnement SEVESO)**

Cet investissement était nécessaire au maintien des activités de production de Toyal en France et donc, à terme, indispensable à la pérennité du site de la Vallée d'Aspe.

VIGNASSE & DONNEY
DANS SES MURS

En novembre 2012, la société Vignasse et Donney a inauguré son nouvel atelier de découpe et de transformation de viande. Précédemment installée à Lons dans des locaux vétustes, la société est aujourd'hui implantée sur la zone Eurolacq 1, à Artix. Cet outil performant va lui permettre d'anticiper les futures normes européennes tout en développant son activité.

En soutenant le projet de la société Vignasse et Donney, la volonté de la CCL était triple :

- Pérenniser les emplois existants et favoriser la création de nouveaux,
- Consolider un pôle agroalimentaire et logistique émergent, à proximité de Condipack et du transporteur Olano,
- Favoriser la logique territoriale de l'entreprise qui se trouve désormais sur le territoire du siège de la Coopérative des Eleveurs du 64 (CELPA), située à Arthez-de-Béarn. Cette dernière avait racheté Vignasse et Donney en 2001.

La CCL s'est engagée en tant que maître d'ouvrage du chantier. À l'issue de la construction, elle a revendu le bâtiment clé en main à la société Vignasse et Donney.



COMPRENDRE LA FUSION LACQ-ORTHEZ

LE 20 DÉCEMBRE 2012, LES ÉLUS DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DE LACQ, DU CANTON D'ORTHEZ (CCCO) ET DE LA COMMUNE DE BELLOCQ ONT VOTÉ, À LA MAJORITÉ DES VOIX, LE PÉRIMÈTRE DE FUSION DE LA FUTURE INTERCOMMUNALITÉ QUI VERRA LE JOUR LE 1^{ER} JANVIER 2014.

LE 26 FÉVRIER 2013, LE PRÉFET PRENAIT L'ARRÊTÉ DE CE PÉRIMÈTRE.

TOUT SAVOIR SUR LA FUSION

SOMMES-NOUS LA SEULE COLLECTIVITÉ À FUSIONNER ?

Non. La fusion émane de la Réforme Territoriale (loi du 16 décembre 2010) qui prévoit la refonte des collectivités territoriales. Cette réorganisation passe par l'élaboration de Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI) mis en œuvre par le Préfet. **Dans les Pyrénées-Atlantiques, le nombre de communautés de communes va passer de 31 à 25 au 31 décembre 2017***.

POURQUOI REPENSER LA CARTE DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Avec une dette publique de 1 500 milliards d'euros et un argent public de plus en plus rare, **il est indispensable de rationaliser les interventions** en faveur des territoires. C'est d'ailleurs ce que la CCL a anticipé en 2011 avec la fusion des communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, de Lacq, Lagor et Monein.

POURQUOI FUSIONNER AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ORTHEZ ?

Nos territoires se ressemblent et sont confrontés aux mêmes enjeux : dynamisme et attractivité économique, recherche de réduction des coûts administratifs, de désenclavement des zones rurales, d'accroissement du rayonnement touristique.

Nous partageons des habitudes de travail : sur l'extension de la zone d'activité de Naude, avec la maison de retraite de Mourenx, la mission locale et la maison de l'emploi, sur la question du traitement des ordures ménagères, avec la Société d'Economie Mixte de l'Habitat (SOEMH), avec le GIP Chemparc et le réseau de pépinières Eurolacq.

Nos services publics sont communs : l'hôpital, le Pôle emploi, les gares, les antennes territoriales du département, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, les collèges et les lycées.

* Les fusions seront étalées jusqu'en 2017



QUELS CHANGEMENTS POUR LES HABITANTS DES DEUX INTERCOMMUNALITÉS ET DE BELLOCQ ?

Le plus immédiat sera **l'extension des offres de service public, et la création de nouvelles solidarités** : aide à la scolarité, aux économies d'énergie, carte élargie du transport à la demande, collecte des déchets, aide à l'habitat, à la petite enfance, etc.

Pour favoriser le développement économique, la nouvelle entité disposera d'une réserve foncière plus importante. La présence sur le territoire fusionné de trois sorties autoroutières et trois gares ouvrira de **nouvelles perspectives de diversité économique** ; et avec elles, un vivier d'emplois supplémentaires.

LE NOMBRE D'HABITANTS INFLUE-T-IL SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

La question démographique est centrale dans l'administration des collectivités. Le poids - en nombre d'habitants - de la future intercommunalité lui permettra d'être éligible à certains dispositifs de financement du Département, de la Région et de l'Etat. Sans la fusion, ces collectivités ne peuvent pas y prétendre.

En terme démographique, la future intercommunalité sera la 4^{ème} collectivité derrière les communautés d'agglomérations de Pau, Bayonne et Sud-Pays Basque.

54 803 HABITANTS

QUELLES COMPÉTENCES EXERCERA LA FUTURE INTERCOMMUNALITÉ ?

Les élus de la CCL, de la CCCO et le maire de Bellocq se sont rencontrés à plusieurs reprises pour travailler sur les compétences. Ils se sont déjà prononcés en faveur : du développement économique, de l'aménagement de l'espace (voirie, éclairage public, entretien des espaces publics), de l'environnement (collecte et traitement des déchets, aides aux économies d'énergie), de l'urbanisme, de l'aménagement numérique, de l'habitat, du transport à la demande, de l'aide aux devoirs, des aides financières aux étudiants, des écoles de musique et de la petite enfance (crèches).

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROCESSUS DE FUSION ?

Avant le 31 mai 2013, les élus des 61 conseils municipaux devront donner leur avis sur le périmètre de fusion proposé par le Préfet. S'ils y sont favorables, monsieur le Préfet fixera en juin, par arrêté, la date officielle de **la fusion de la communauté de communes de Lacq, de la communauté de communes du canton d'Orthez et de la commune de Bellocq au 1er janvier 2014.**

COMPRENDRE LA FUSION LACQ-ORTHEZ

CARTE D'IDENTITÉ DE LA FUTURE INTERCOMMUNALITÉ

61 COMMUNES
54 803 HABITANTS
ENVIRON 750 KM²

4^{ÈME} COLLECTIVITÉ
du département

- 3 SORTIES AUTOROUTIÈRES : Biron, Artix, Bellocq
- 3 GARES : Orthez, Artix, Puyoô
- 1 HÔPITAL
- 8 COLLÈGES : 4 à Orthez, 1 à Artix, 1 à Monein, 1 à Mourenx, 1 à Mont
- 7 LYCÉES : 2 à Mourenx, 5 à Orthez

ZONES D'ACTIVITÉS :

- Arthez-de-Béarn : zones de la Geüle et N'Haux (en création),
- Artix : zones Eurolacq, Dassault et Eurolacq 2 (en création),
- Baigts-de-Béarn : zone Balagué,
- Bellocq,
- Biron : zone Naude,
- Labastide-Cézéracq : zone Deus Poueys,
- Lacq : plateforme Industlacq,
- Monein : zone Loupien,
- Mont
- Mourenx : plateforme SOBEGI,
- Orthez : zones Louis, du bois béarnais, du Pesqué, des Saligues et des Soarns,
- Os-Marsillon,
- Pardies : plateforme,
- Puyoô : zone La Glacière,
- Sault-de-Navailles : zone Leclauze.

UN BUDGET POUR L'EMPLOI ET LA SOLIDARITÉ

LE LUNDI 18 MARS, LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE LACQ A ADOPTÉ SON BUDGET À L'UNANIMITÉ DES VOIX.

Avec un budget de **79,7 MILLIONS D'EUROS**, (reports inclus) la collectivité dispose de fondamentaux financiers sains et équilibrés : des dépenses de fonctionnement maîtrisées, un volume d'investissement important, un endettement faible et un autofinancement élevé. Malgré les contraintes de plus en plus lourdes qui pèsent sur les collectivités, les élus de la CCL ont fait le choix **DE NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS DES HABITANTS**.

La communauté de communes de Lacq est résolument tournée vers l'avenir. Elle se prépare sereinement à la fusion avec la communauté de communes du canton d'Orthez et la commune de Bellocq.

L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI,

UNE PRIORITÉ ÉCONOMIQUE, UNE PRIORITÉ BUDGÉTAIRE : **10 958 474 €**

La CCL crée les conditions de l'attractivité de son territoire. Dans cette logique de maintien de la dynamique économique, les élus ont décidé, cette année, de ne pas instaurer de cotisation minimale pour les entreprises. Six priorités structurent les orientations budgétaires en matière de développement économique :

■ L'investissement direct pour l'industrie, les services, le développement et la recherche :

Exemple : près de 2 millions d'euros seront affectés à un projet de développement et à un fonds d'intervention industriel, dont 1 500 000 € pour la construction de l'usine Toray (sur la subvention de 4 millions d'euros prévue sur les années 2012 à 2014) :

- 675 000 € permettront de solder le coût de construction de la maison de santé à Artix,
- 350 000 € seront dédiés aux implantations et aux développements d'entreprises,
- 25 000 € iront à la recherche sur les matériaux composites et les nanoparticules, dans le cadre de la convention signée entre la CCL et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

■ La politique foncière :

L'objectif est de proposer une offre foncière aux porteurs de projets (industriels ou artisans). Exemple : 5 millions d'euros seront consacrés aux travaux d'aménagement de la zone Eurolacq 2. 472 770 € de foncier seront revendus à des porteurs de projets.

■ Le commerce et l'artisanat :

Exemple : pour stimuler l'activité commerciale et artisanale, 64 000 € seront affectés à l'Office de commerce et de l'artisanat, 50 000 € abonderont le fonds de l'Opération Collective de Modernisation.

■ L'agriculture :

Entre autres participations à des dispositifs d'aide à l'agriculture, la CCL soutiendra la filière viticole à hauteur de 40 000 €. 9 600 € participeront au financement des trois marchés de producteurs de l'année (à Mourenx, Monein, et Arthez-de-Béarn).

■ L'aménagement numérique du territoire :

500 000 € seront consacrés à ce poste. 15 opérations s'échelonneront sur 4 ans sur les communes de : Castillon, Doazon, Ozenx-Montestrucq, Monein, Parbayse, Cuqéron, Mont, Gouze, Lahourcade, Lagor, Pardies, Bézingrand, Abos, Mourenx, Biron, Castetner.

■ La valorisation de l'insertion par l'économie et la contribution à la dynamique locale :

Des subventions sont attribuées à divers organismes, associations et syndicats.

40 %

DEVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

SERVICES À LA POPULATION : UNE SOLIDARITÉ CONCRÈTE **11 110 728 €**

Face à la crise, les élus ont décidé de ne pas augmenter les impôts des habitants. Avec **PLUS DE 11 MILLIONS** d'euros dédiés au service à la population, la CCL intervient pour améliorer le quotidien des habitants et notamment des plus démunis d'entre eux.

■ Enseignement et Enfance : **961 228 €**

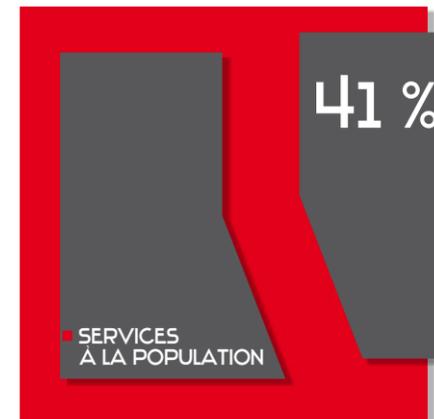
Exemple : pour offrir à tous les mêmes chances de réussite, la CCL finance un service d'aide aux devoirs (472 500 €), un dispositif d'aides aux étudiants (105 000 €), le transport et les accès à la piscine pour les écoliers (207 600 €) et verse diverses subventions à des projets pédagogiques des collégiens et des lycéens. Du côté de l'enfance, la CCL soutient financièrement le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) Amayra ainsi que le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à hauteur de 10 120 €.

■ Transport : **276 000 €**

- 116 000 € seront consacrés au service du transport à la demande.
- 160 000 € financeront la participation que le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques demande aux communes au titre de la participation financière au transport scolaire.

■ Habitat : **565 000 €**

Pour favoriser la construction et la réhabilitation de logements et inciter à la production de logements sociaux, la CCL agit :
- Participation au Programme d'Intérêt Général PIG «HOME 64» mise en place par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques. Ce dispositif prend le relais de l'OPAH qui vient de se terminer sur le territoire.



- Octroi d'avances remboursables à taux zéro aux communes pour l'achat de foncier destiné à la construction d'habitat social, locatif ou en accession.
- Aide à la production de logements neufs. Les 7 opérations confiées à la SOEMH démarreront courant 2013 à Arthez-de-Béarn, Arnos, Labastide-Cézéracq, Lacadée, Lacq, Lucq-de-Béarn et Parbayse, soit 56 logements au total.
- Aide financière aux communes qui réhabilitent des logements à loyers conventionnés.

■ Economies d'énergies et énergies renouvelables : **600 000 €**

- 300 000 € permettront de financer le dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat.
- 300 000 € seront affectés à l'aide aux économies d'énergie sur les bâtiments communaux.

■ Gestion des déchets : **4 143 500 €**

■ **Culture et patrimoine : 4 565 000 €**
dont 4 300 000 € pour la construction du Centre culturel intercommunal, 160 000 € pour la refonte du Plan Local de Randonnées, et 30 000 € pour les cyber-bases.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AGIT SUR LES 47 COMMUNES DE L'INTERCOMMUNALITÉ : **8 156 840 €**

En 2013, la CCL y consacra 8 millions, dédiés principalement aux travaux de voirie et d'entretien des espaces verts.

Les travaux de voirie programmés pour 2013

- Entretien de la voirie et enrobé à froid : Argagnon, Arthez-de-Béarn, Artix, Biron, Cardesse, Cescou, Hagetaubin, Laà-Mondrans, Labastide-Monréjeau, Lacadée, Lagor, Lucq-de-Béarn, Maslacq, Mesplède, Monein, Mont, Mourenx, Os-Marsillon, Ozenx-Montestrucq et Vielleségure,
- Mise en souterrain des réseaux : Abidos, Doazon, Hagetaubin, Lagor, Lucq-de-Béarn, Os-Marsillon, Pardies, Sauvelade, Tarsacq, Urdès et Vielleségure,
- Travaux de création de trottoirs sur la RD 2002 : Abos,
- Reprise du réseau pluvial au lotissement Le Plateau en parallèle avec le réseau eaux usées à Artix,
- Aménagement de la traversée de la RD 269 (1^{ère} tranche) à Castillon d'Arthez,
- Aménagement de voirie après mise en souterrain des réseaux à Labastide-Cézéracq,
- Aménagement de la voie d'accès au lotissement (participation) à Lacadée,
- Travaux aux abords des commerces et des habitations du 3^{ème} âge à Lacq-Audéjos,
- Construction d'un boviduc (participation) à Mesplède,
- Aménagement du tourne-à-gauche pour le centre de secours, travaux de voirie rue Barada à Monein,
- Travaux aux abords de la rue Gaston de Foix, aménagement de la place François Mitterrand à Mourenx,
- Travaux liés à la PVR rue de l'église à Tarsacq.



15 MILLIONS D'EUROS reversés directement aux **47 COMMUNES** à travers les travaux de voirie, les attributions de compensation, les aides aux économies d'énergie et les fonds de concours dédiés au soutien des projets communaux et dotés chaque année d'1 million d'euros.

INDUSTRIELS : POURQUOI ILS CHOISISSENT LE BASSIN DE LACQ ?

Depuis sa création, en 1974, la CCL agit en acteur du développement économique local. Son objectif : offrir à chacun un emploi stable. Sa priorité : créer les conditions favorables au développement économique. La CCL participe au développement des entreprises existantes. Parallèlement, elle mène une politique économique offensive, anticipe les besoins afin de créer un territoire attractif aux porteurs de projets potentiels.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS, créateurs d'emplois, passe par une aide technique au montage de projets et par un soutien financier à des projets économiques. Ainsi depuis 2009, sur un total d'investissements privés de 409 millions d'euros, la CCL a subventionné une trentaine de projets. Cumulées à celles de l'État, de la Région et du Département, ces aides publiques représentent 11% de la totalité de cet investissement ; ce qui démontre un effet de levier important. Mais ces aides ne constituent qu'une partie de cet effet levier.

Il faut en effet compter sur d'autres éléments, moins quantifiables mais qui expliquent tout autant, sinon davantage, l'attractivité de notre territoire. Le savoir-faire et l'excellence des salariés du bassin industriel ainsi que l'important tissu de prestataires au service des donneurs d'ordre est une plus-value incontestable. La force de notre bassin tient aussi à l'acceptabilité, par les populations, de la présence de l'industrie.

Notre bassin industriel est en perpétuelle évolution. En 2012, une étude réalisée par Natalia VECCHIU, Docteur en Sciences Économiques à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, a démontré que, sur une période de 20 ans, le bassin de Lacq, malgré la transformation de son emploi industriel, a maintenu son nombre d'emplois autour de 8 000.

2012 aura été une année faste pour notre bassin industriel : Toray, Arkema, Messer, Novasep, Minafin, ces 5 sociétés internationales ont décidé de se développer sur le bassin de Lacq. Les raisons du choix.

10
11

TORAY INDUSTRIES INC

La société investit plus de 100 millions d'€ dans la construction, sur Induslacq, d'une unité de production de sa filiale Toray Carbone Fibers Europe située à Abidos. Création, dans une première phase, de 80 emplois directs.

SES ACTIVITÉS : la fibre, le textile, la chimie et les plastiques. La société développe aussi ses activités dans le secteur de la fibre de carbone, dont il est aujourd'hui le leader mondial. Le groupe possède quatre sites de production de la fibre : Japon, France, USA et Corée.

POURQUOI TORAY INVESTIT SUR LE BASSIN ?

■ DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Toray, anciennement dénommée Soficar, est présent sur le bassin industriel de Lacq depuis 1982. Il fabrique de la fibre de carbone à Abidos.

Aujourd'hui, le PAN (Polyacrylonitrile, matière première de la fibre de carbone) arrive par bateau au Havre. Il est convoyé jusqu'à Abidos pour y être transformé en fibres de carbone. Demain, le PAN sera fabriqué sur le site Induslacq. Via ses deux sites (Lacq et Abidos), Toray aura la possibilité de constituer le socle d'une « carbon valley » sur le bassin de Lacq.

LE PLUS DU BASSIN DE LACQ : en plus de l'action concrète de la CCL, (lire ci-contre) ce choix est le résultat des bonnes relations entretenues entre les dirigeants de Toray et les élus du territoire. En 2008, David Habib s'était rendu à Tokyo pour les assurer du soutien plein et entier de la collectivité à ce projet.



POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DE LA NOUVELLE USINE en juin 2012, par le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg et le PDG de Toray Akkihiro Nikkaku.

L'ACTION DE LA CCL

Depuis la création de l'usine, la CCL soutient ses projets de développement ; à travers des aides financières et un accompagnement pour l'acquisition de foncier.

Le site d'Abidos compte aujourd'hui 6 lignes de production et emploie plus de 300 personnes.

ARKEMA

Arkema investit 36 millions d'€ dans la construction du Lacq Cluster Chimie 2030 (LCC30).

SES ACTIVITÉS : Produits Vinyliques, chimie Industrielle et produits de Performance. Le groupe Arkema développe ses activités de production industrielle et de Recherche et Développement en Europe, aux États-Unis et en Asie.

POURQUOI ARKEMA INVESTIT SUR LE BASSIN ?

■ POUR LA SPÉCIFICITÉ DE SON GAZ.

Afin de développer ses activités de thiochimie, secteur dont il est le leader mondial. La thiochimie est la chimie du soufre, dont le gaz de Lacq est très riche.

LE PLUS DU BASSIN DE LACQ :

La culture de partenariat entre toutes les parties prenantes qui ont permis la construction du Cluster. Le coût de cet équipement s'élève 154 millions d'euros. Il est financé par **Arkema, Total** et **SOBEGI**.

LACQ CLUSTER CHIMIE 2030 : Un argument de poids pour les industriels.

L'objectif de « Lacq Cluster Chimie 2030 » est de fournir de l'H₂S et du gaz aux entreprises installées sur le bassin de Lacq.

L'équipement, actuellement en construction sur Induslacq, garantit sur 30 ans un approvisionnement énergétique à un tarif partiellement déconnecté des prix du marché.

Le cluster favorise le virage de la chimie de l'extraction à la chimie fine. Il assure la pérennisation des 746 emplois liés à la chimie du soufre. Il va permettre le développement de l'industrie de la thiochimie.

MINAFIN

La société investit 4 millions d'€ pour installer sa filiale Minathiol sur la plateforme Induslacq. Création dans un premier temps d'une vingtaine d'emplois.

SES ACTIVITÉS : Minathiol est spécialisée dans le développement d'une gamme de dérivés soufrés pour la chimie fine. Les sites de production de Minafin, la société mère : France, Allemagne, États-Unis, Chine.

POURQUOI MINAFIN INVESTIT SUR LE BASSIN ?

■ POUR LA SPÉCIFICITÉ DE SON GAZ.

Cette implantation est un des premiers résultats obtenu grâce à l'investissement « Lacq Cluster Chimie 2030 ».

LE PLUS DU BASSIN DE LACQ :

- La culture de partenariat entre toutes les parties prenantes qui ont permis la construction du Cluster et l'implantation de Minathiol.
- La présence du Groupement de Recherche de Lacq : Minathiol va démarrer par de la recherche dans les laboratoires d'Arkema avant de passer à la phase production sur le site Induslacq.



LACQ CLUSTER CHIMIE 2030

LES INSTALLATIONS DU CLUSTER SERONT OPÉRATIONNELLES COURANT 2013



EXTRACTION DU GAZ

UTILISATIONS DU GAZ

GAZ POUR LA CHIMIE DU SOUFRE

GAZ POUR « L'ÉNERGIE INDUSTRIELLE »

LA CHIMIE DU SOUFRE EST APPARUE DANS LES ANNÉES 50 AVEC LA DÉCOUVERTE DU GISEMENT DU GAZ DE LACQ

à forte teneur en hydrogène sulfuré (soufre : H₂S). La thiochimie participe à la fabrication de nombreux produits de la vie quotidienne : odorisation des gaz (pour éviter les accidents dus à une fuite), solvants dans la chimie et la pharmacie, production d'additifs pour les lubrifiants, colorants textiles, photographie, etc.

MESSER FRANCE

La société a investi 12 millions d'€ dans la construction d'une usine sur le site Industlacq. Création de 23 emplois, directs et indirects.

SES ACTIVITÉS : production et fourniture d'oxygène, d'azote, d'argon, de dioxyde de carbone (CO₂), d'hydrogène, d'hélium, de gaz spéciaux et différents mélanges de gaz. Messer est actif dans plus de 30 pays en Europe, en Asie ainsi qu'au Pérou.

POURQUOI MESSER INVESTIT SUR LE BASSIN ?

■ POUR « CAPTER » LE CO₂ D'ABENGOA

Messer valorise le CO₂ produit par l'usine Abengoa. Le dioxyde de carbone est vert, puisqu'issu de la fermentation du maïs. De plus, il est purifié sans eau, ce qui limite les consommations d'eau aux besoins en refroidissement de l'unité.

Par cet investissement, Messer France diminue sa dépendance à la production d'ammoniac et capitalise sur une source biologique, porteuse d'avenir.

La société souhaite aussi se rapprocher de ses clients et en capter de nouveaux, notamment dans l'industrie agroalimentaire.

LE PLUS DU BASSIN DE LACQ : le réseau ferroviaire de la plateforme Industlacq. Le CO₂ arrive depuis l'usine Abengoa jusqu'à celle de Messer sous la forme liquide. Après avoir été purifié à Lacq, le CO₂ est expédié aux clients du groupe. Sur les 70 000 tonnes produites par an, un tiers devrait emprunter le rail.



LE 31 MAI 2012, 3 IMMENSES CUVES ÉTAIENT ACHEMINÉES DEPUIS LE PORT DE BAYONNE JUSQU'AU SITE INDUSLACQ pour le stockage de CO₂.

L'ACTION DE LA CCL

Depuis 2008, la CCL travaille à un rapprochement entre l'industrie, l'agriculture et l'agroalimentaire. En 2008, le soutien à l'implantation d'Abengoa - qui fabrique du bioéthanol à partir de maïs - a marqué un premier pas dans ce processus. En 2011, le soutien à Vignasse et Donney (lire en page 4) confirme cette volonté.

NOVASEP

La société investit 27,8 millions d'€ dans la construction d'une usine sur la plateforme SOBEGI. Création d'une trentaine d'emplois. Il s'agira de la plus grande unité de chromatographie au monde.

SES ACTIVITÉS : fabrication de principes actifs pour l'industrie pharmaceutique. Le groupe compte une dizaine de sites de production dans le monde : Japon, Chine, Allemagne, États-Unis, France.

POURQUOI NOVASEP INVESTIT SUR LE BASSIN ?

■ POUR LE SAVOIR FAIRE DU BASSIN

Finorga - présente sur le site SOBEGI depuis 1978 et filiale de Novasep depuis 2005 - maîtrise parfaitement la technologie qui sera utilisée dans la nouvelle unité : la chromatographie.

LE PLUS DU BASSIN DE LACQ : Les atouts logistiques de la plateforme SOBEGI.

Mourenx était en concurrence avec un site implanté à Leverkusen, en Allemagne. La possibilité d'accès à d'importants volumes de vapeur explique en partie le choix de la direction. Jean Blehaut, directeur marketing de Novasep, loue également la culture du risque et la vocation industrielle du bassin de Lacq.

LA CHROMATOGRAPHIE est une technique de séparation des substances chimiques (mélange homogène liquide ou gazeux).

L'ACTION DE LA CCL

- La CCL est à l'initiative de la construction du réseau vapeur et en est le propriétaire. Son coût s'élève à 4 millions d'euros, co-financé par le Conseil général, le Conseil régional et l'Etat.
- La CCL soutien l'implantation de Novasep à hauteur de 1,3 million d'€.

COMMERCE, ARTISANAT, INDUSTRIE :
UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE OFFENSIVE.

Le développement économique du territoire passe aussi par les entreprises artisanales, commerciales et de services. En soutenant tous les secteurs d'activité, la CCL participe à la création d'économie dynamique.

COMMERÇANTS ET ARTISANS :
DE L'EMPLOI DIRECT ET INDIRECT

Depuis 2011, la communauté de communes de Lacq est engagée dans une Opération Collective de Modernisation (OCM) de l'artisanat et du commerce. Outre sa mission de conseil en gestion d'entreprise, ce dispositif permet de moderniser l'outil de travail des commerçants et des artisans. Ce qui a pour conséquence d'améliorer l'image de ces deux secteurs et de favoriser le maintien d'une offre commerciale de qualité en zone rurale. De fait, ce dispositif renforce la compétitivité et la rentabilité des bénéficiaires. En cela l'OCM favorise la création d'emplois.

En 3 ans, l'opération collective de modernisation a généré 1 240 000 € d'investissement. Ce chiffre représente l'effort entrepris par les professionnels aidés. Il s'agit « d'économie dynamique » : les commerçants et les artisans investissent auprès des entreprises locales pour réaliser leurs travaux.

LES INDUSTRIELS, 1^{ERS} ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

Les investissements annuels des entreprises présentes sur le bassin de Lacq **pour amélioration, maintien, renouvellement des installations ou mise aux normes de sécurité/sûreté** varient de **500 000 € à 5 millions d'€.**

1 - source : Chemparc



L'OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION A GÉNÉRÉ 1 240 000 € D'INVESTISSEMENT.

LA PÉPINIÈRE DE MONEIN a ouvert ses portes en septembre 2012

LES ACTIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
EN FAVEUR DE L'ARTISANAT

Dans la lignée des actions menées pour l'industrie, la CCL agit pour l'artisanat : elle anticipe les besoins en créant de l'immobilier d'entreprise et des zones d'activités, elle est partenaire de dispositifs visant à soutenir l'activité.

- Création, réalisation et aménagement de zones d'activités : Eurolacq 1 et 2 à Artix, Deus Poueys à Labastide-Cézéracq, Loupion à Monein, La Geule à Arthez-de-Béarn, et Naude à Biron,
- Création d'immobilier d'entreprises : 15 bâtiments-relais, 3 centres d'affaires, 5 pépinières d'entreprises,
- Aide à la recherche de foncier, recensement et gestion des réserves foncières du territoire, aide technique au montage de projets et à la recherche de financement,
- Travaux d'infrastructures : viabilisation de terrains, aménagements des abords d'entreprises, etc.

DES LOGICIELS DE GESTION POUR LES JEUNES AGRICULTEURS

AFIN DE CONTRIBUER AU MAINTIEN DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ SOUTIEN LES INSTALLATIONS SUR SON TERRITOIRE.

Consciente de la montée en puissance de l'usage de l'outil informatique dans les exploitations agricoles, la communauté de communes de Lacq a souhaité orienter son intervention vers une **aide à l'équipement informatique**. L'objectif est de soutenir les jeunes agriculteurs qui s'installent en participant au financement d'un logiciel informatique dédié à leur activité professionnelle.

L'aide sera octroyée à condition que le siège social de l'exploitation du jeune agriculteur soit situé sur le territoire de la CCL. Ce dernier devra également bénéficier de la Dotation d'Etat Jeune Agriculteur (DJA) et être installé depuis cinq ans maximum le jour de dépôt du dossier de demande d'aide.

L'exploitant pourra ainsi prétendre à une aide de la CCL pour l'acquisition ou la souscription d'un abonnement à un logiciel

de gestion de l'exploitation ou d'un logiciel spécifique à la production de l'exploitation.

Un contrat de mise à jour du logiciel pour une durée de 3 années, ainsi qu'un contrat de formation à ce logiciel, compléteront cette aide.

Le montant de la subvention est fixé à **80 % de la dépense**. Cette aide ne peut excéder **1 000 € TTC**.

Afin de connaître les modalités d'attribution de l'aide et la démarche à suivre pour pouvoir en bénéficier, la CCL invite les jeunes agriculteurs à télécharger, sur le site www.cc-lacq.fr, le règlement d'intervention et le dossier de demande d'aide.

CONTACT :

Service Agriculture CCL
Carine FOUCHARD
05.59.60.03.46
c-fouchard@cc-lacq.fr

14 VITICULTURE 15 UN ÉTAT DES LIEUX POUR DÉFINIR LES ACTIONS



Dans la soirée du 6 octobre 2012 à Monein, **5 000 PERSONNES** ont applaudi le spectacle Manseng'phonie consacré au vignoble du Jurançon. En préambule à cette soirée, l'après-midi, tout le centre-ville a vibré au rythme des animations organisées par la CCL en partenariat avec les associations et les commerçants locaux. Aujourd'hui, la CCL lance **L'OBSERVATOIRE DE L'ACTIVITÉ VITICOLE**.

YVES SALANAVE PÉHÉ, vice-Président et maire de Monein, détaille la vocation de l'observatoire de l'activité viticole.

« L'observatoire est un instrument de mesure de l'activité viticole. Sa réalisation est un préalable nécessaire à toute action en faveur de cette filière. Car pour en définir les besoins, il est indispensable de connaître parfaitement ce secteur, ses forces et ses faiblesses.

L'état des lieux porte sur un recensement des exploitations, détaille leurs noms, superficies, types de production, etc. Si les données sont individuelles, la communication des informations et leur exploitation restent globales, assurant ainsi aux vignerons une totale confidentialité.

Par ailleurs, je tiens à préciser que les viticulteurs seront associés à ce travail de A à Z. De leur participation dépend la réussite de l'observatoire et de notre analyse conjointe l'efficacité de nos actions futures.»

OFFICE DE COMMERCE ET D'ARTISANAT : LE NOUVEAU « CONSEILLER » DES COMMERÇANTS



UNE CENTAINE DE COMMERÇANTS ET D'ARTISANS DU BASSIN DE LACQ ont répondu présents à l'invitation des élus de la communauté de communes de Lacq, le 24 janvier dernier. Ils ont approuvé à l'unanimité la création de l'OCA. 17 d'entre eux en sont membres fondateurs.

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ S'EST ENGAGÉE À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU

COMMERCE ET DE L'ARTISANAT SUR SON TERRITOIRE. DANS CE CONTEXTE, LES ÉLUS ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UN OFFICE DE COMMERCE ET D'ARTISANAT (OCA).

L'OCA du bassin de Lacq ne se cantonnera pas à un rôle d'animation et de communication.

Il sera avant tout un guichet unique à la disposition des créateurs d'entreprises et des commerçants installés et/ou en demande de développement d'activité.

VALORISER L'OFFRE LOCALE

L'OCA accompagnera les entreprises avec une offre de services en conseil, gestion, comptabilité, secrétariat, partenariat (contrats publicitaires, négociation avec des organismes bancaires); elle facilitera la communication entre professionnels.

Sa mission sera également de valoriser l'offre locale auprès des chalands en apportant davantage de visibilité aux commerçants et artisans : fidélité, animations commerciales, communication.

Enfin, l'OCA réunira, au sein d'une même structure, des acteurs institutionnels et professionnels afin d'avoir une réflexion conjointe et à long terme, sur le développement commercial et artisanal local.

DÉMARRAGE AU PRINTEMPS

Cette association loi 1901 sera constituée des acteurs économiques du territoire : commerçants, artisans, associations, grandes et moyennes surfaces, office du tourisme Coeur de Béarn, chambres consulaires et communauté de communes de Lacq.

Les statuts de l'association seront déposés en préfecture, à la fin du mois de mars. Une assemblée générale extraordinaire élira ensuite le conseil d'administration du nouvel office dont l'activité démarrera au **printemps**.

CONTACT

Stéphanie PETIT
Service Commerce
05.59.60.84.28
s-petit@cc-lacq.fr

LE JEU S'INVITE À LA FOIRE DE MOURENX

Les **13 et 14 avril** prochains, les jeux seront à l'honneur à Mourenx. En plus des nombreuses animations proposées comme tous les ans à la foire, les visiteurs apprécieront, pour la 23^{ème} édition, les multiples espaces - intérieurs et extérieurs - entièrement dédiés au jeu.

Les adeptes comme les non initiés pourront s'essayer aux jeux de société et au simulateur sur une Subaru Impreza GT2000, attraction à couper le souffle. Le réseau cyberbase proposera un challenge à travers un atelier de création de jeux vidéo et animera une plateforme de jeux sur ordinateur. Retrouvez toutes ces animations sous le chapiteau à thème installé place du Travail.

Sur la place de Navarre, les plus téméraires s'élanceront sur le parcours accrobranche et s'essaieront au « Crazy R Ball », structure gonflable unique en France.

Une attention particulière sera portée aux plus jeunes (de 0 à 8 ans) avec des activités, adaptées à leur âge. La place du Béarn accueillera ces activités avec la participation du centre social « Lo Solan ».

Le samedi soir, sous chapiteau, une grande soirée « Casino » factice, sera proposée. Après un cocktail dînatoire, les joueurs feront fructifier leurs jetons sur de véritables tables de jeux. L'argent gagné - tout aussi factice - leur permettra de participer à la vente aux enchères qui clôturera la soirée. (Renseignements et réservations : 05 59 60 73 55).

MOBILACQ À LA FOIRE

La CCL mobilisera le transport à la demande « Mobilacq » pour conduire gratuitement les habitants du territoire à la foire. Sur réservation au 0800 64 24 64.

AIDES ÉNERGIES : UN RÈGLEMENT PLUS ÉQUITABLE

Suite aux évolutions du coût des énergies, la facture énergétique des foyers est en constante progression. Ce constat a incité les élus à renforcer les aides en faveur des personnes qui investissent dans des dispositifs d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Un effort particulier sera fait en faveur des foyers les plus modestes. Le budget alloué à ce dispositif est en hausse, il s'élève à 300 000 €.

La liste des travaux éligibles a été élargie¹ :

- aux chaudières à condensation gaz et microgénération,
- aux pompes à chaleur et à la production d'eau chaude sanitaire éligibles aux crédits d'impôts,
- aux systèmes de régulation, de programmation et d'isolation des conduites de chauffage.

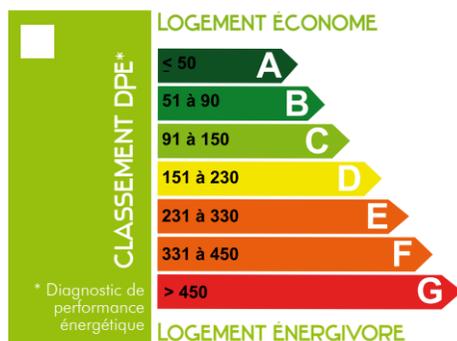
1- La liste complète est consultable sur le site : www.cc-lacq.fr

Au-delà de l'extension des travaux éligibles, une des nouveautés de ce dispositif concerne la modulation des aides en fonction du saut énergétique. Il sera calculé à partir du Diagnostic de Performance Énergétique établi avant et après travaux.

COMMENT SONT ATTRIBUÉES LES AIDES ?

Pour les propriétaires occupants ou bailleurs, les personnes occupantes à titre gratuit et pour les sociétés civiles immobilières familiales, **les aides sont calculées en fonction des revenus du foyer.**

À NOTER : un fractionnement des travaux dans le temps est possible tant que le plafond des travaux éligibles n'est pas atteint.



Une prise de contact est obligatoire avant de commencer les travaux.

OÙ S'INFORMER ?

- A l'hôtel de la communauté de communes à Mourenx auprès de Fabienne Pit, chargée de mission énergie.
- Dans l'une de ses permanences : Arthez-de-Béarn, Lacq, Maslacq et Monein (les dates et horaires sont consultables sur le site www.cc-lacq.fr)
- Dans les permanences du PIG HOME 64 (voir P.17)

CONTACT

Fabienne Pit
Service Environnement
05.59.60.73.49
f-pit@cc-lacq.fr

Certaines entreprises se sont présentées comme étant mandatées par la CCL afin de vendre leurs produits et/ou proposer leur aide aux particuliers. La CCL dément cette information et incite ses habitants à la plus grande vigilance.

BRÈVES

DÉPOLLUTION DU SITE CÉLANÈSE

Par arrêté préfectoral du 18 octobre 2012, un délai de 6 mois a été imposé à la société ACETEX Chimie afin d'engager les travaux de réhabilitation nécessaires à l'atteinte des objectifs de dépollution fixés par l'arrêté.

ÉVACUATION DES PNEUS À ARTHEZ-DE-BÉARN

Depuis une dizaine d'années, un stock de 6 000 tonnes de pneus usagés est abandonné sur la zone de la Geüle. Suite à l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2012, 2 000 tonnes du stock Acotra ont été enlevées. Le coût de l'opération s'élève à 300 000 € ; il sera supporté par l'Etat et l'association Recyvalor. Les élus restent mobilisés jusqu'à l'enlèvement total du stock.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE BORNES DE RÉCUPÉRATION DES TEXTILES

12 bornes supplémentaires ont été mises en place par l'association « Le Relais » en partenariat avec la CCL. 25 bornes pour la collecte de textiles, chaussures, sacs, maroquinerie et jouets sont désormais à votre disposition sur l'ensemble du territoire. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de prévention des déchets engagé depuis 2012 par la CCL. La collecte, en apport volontaire, permet d'économiser des tonnages à l'incinération et participe à l'économie des filières de la valorisation. En effet, 30 emplois d'insertion ont été créés au sein du Relais 64 depuis 2008. Trouvez la borne la plus proche de chez vous en consultant le site www.cc-lacq.fr

NOUVEAUX HORAIRES DÉCHETTERIE D'ARTHEZ-DE-BÉARN :

du mardi au samedi inclus, pour un meilleur service à la population.

Horaires d'hiver :
9h-12h / 13h30-17h30
Horaires d'été : 9h-12h / 14h-18h

APRÈS L'OPAH, UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE POUR LES PROPRIÉTAIRES

Depuis janvier 2012, le Programme d'Intérêt Général PIG HOME 64, créé à l'initiative du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, a pris le relais de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Ce dispositif de soutien à la réhabilitation de l'habitat permet d'accéder à des aides cumulables :

- Anah (Etat),
- Conseil général,
- CCL : aide habitat et aide énergie.

Grâce à un partenariat signé entre la CCL et le Conseil général, les habitants du territoire continuent donc de bénéficier d'une aide financière de la CCL à hauteur de 10 % du montant des travaux subventionnables. Cette aide pourra être complétée par l'aide énergie de la CCL.

GUICHET UNIQUE, DOUBLE CONSEIL

Pour traiter les dossiers du PIG, et afin de simplifier les démarches administratives des bénéficiaires, **la CCL crée le guichet unique**, animé par Nathalie Tozzi, conseillère au PACT du Béarn-Bigorre. Elle aide à la constitution du dossier et apporte son expertise professionnelle en matière d'habitat. En complément, **la CCL finance un diagnostic de performance énergétique.**

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS

Le dispositif PIG HOME 64 s'adresse aux **propriétaires privés, occupants et bailleurs**. Il vise à lutter contre l'habitat très dégradé et la précarité énergétique. Sa vocation est aussi d'aider au maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Pour bénéficier de ces aides, le logement doit dater de plus de 15 ans. Suite à la réalisation des travaux, le logement devra être une résidence principale. Les travaux devront être réalisés par des professionnels du bâtiment (fourniture et pose).

HABITAT : UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DEPUIS 2009 basée sur l'accès au logement pour tous, témoigne de la volonté des élus d'anticiper et de répondre aux évolutions et aux nouveaux modes de vie.

L'OPAH : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a participé à la réhabilitation du parc privé des propriétaires occupants et bailleurs et à l'adaptation de l'habitat aux personnes âgées et à mobilité réduite. L'OPAH s'est terminée en 2012.

Bilan :

- 169 logements de propriétaires occupants ont été aidés,
- 35 logements locatifs ont été aidés,
- 24 aides accordées pour le ravalement de façades,
- 1 670 200 € de subventions attribuées dont 359 541 € par la CCL,
- 4 242 812 € de travaux engagés,
- L'ensemble des travaux a généré 57 équivalents emplois.

LES AUTRES DISPOSITIFS : l'action foncière (à l'attention des communes), aides aux bailleurs, le pass foncier (terminé), l'opération « façades » (terminée).



LUCQ-DE-BÉARN
Réhabilitation en cours
d'un logement locatif

MOURENX
Réhabilitation terminée
du logement d'un
propriétaire occupant

LES AIDES SONT CONDITIONNÉES AUX REVENUS DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET AU NIVEAU DES LOYERS POUR LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS.

Une prise de contact est obligatoire avant de commencer les travaux.

**CONTACTS
CCL - SERVICE HABITAT**
Murielle Balesta-Raffier
05.59.60.95.48
habitat@cc-lacq.fr

PACT DU BÉARN
Nathalie TOZZI
05.59.14.60.60
Permanence à la CCL,
le 3^{ème} mercredi du mois,
de 10h à 12h, sans rendez-vous.

MOBILACQ : LE SUCCÈS DU TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis le 15 mai 2012, date de son lancement, le service de transport à la demande Mobilacq 64, mis en place par la CCL et le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, connaît une forte fréquentation ; les 3 véhicules ont déjà transporté plus de 3 000 voyageurs.

La gestion des réservations est assurée par la centrale d'appels du Conseil général 64 et vu l'augmentation de la demande, celle-ci a été amenée à programmer les appels des voyageurs du Mobilacq en première position parmi les nombreux appels qu'elle enregistre par ailleurs. Tous les publics sont concernés par le besoin de mobilité. L'expérience démontre que le taux de fréquentation des personnes valides et des enfants peut être équivalent, voire dépasser, sur certains mois, celui des personnes âgées. La période des vacances scolaires est particulièrement propice aux besoins de sorties dites de « loisirs ».

RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS

La CCL travaille aujourd'hui au développement de partenariats avec différentes associations et structures du territoire ; l'objectif étant de faciliter les déplacements du plus grand nombre.

La maison de retraite « Les Chênes », à Artix et « La Roussane » à Monein, ont déjà signé une convention de partenariat afin de conduire leurs résidents sur des lieux d'événements culturels et de loisirs. La mission locale de Mourenx a réservé un véhicule pour amener les bénéficiaires aux Rencontres de l'emploi qui ont eu lieu en février à Orthez. En décembre 2012, c'est l'association orthésienne « Lo Caleï », qui a fait appel au service Mobilacq afin que ses adhérents, domiciliés sur le territoire de la CCL, puissent se rendre au goûter de Noël.

1-aide au maintien des personnes âgées et/ou handicapées à domicile.

À NOTER : suite aux dysfonctionnements rencontrés avec la S.A.S VORTEX, la CCL a procédé à sa mise en demeure. A ce jour, malgré les améliorations constatées, la société reste sous surveillance de la collectivité. Le fonctionnement du TAD n'a pas été impacté. Le service poursuit son évolution avec une fréquentation constante des usagers.

*Cette société de transport assure le service du TAD.



MULTIPLIER LES PARTENARIATS

Des rencontres d'information ont également eu lieu avec des acteurs de la petite enfance tels que le relais AMAYRA et le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP). Les assistantes maternelles pourraient, par exemple, utiliser la navette Mobilacq pour se rendre aux ateliers organisés par le relais. Le centre social de Monein est intéressé pour amener ses jeunes adhérents à la piscine de Mourenx ou sur des lieux de loisirs.

Les perspectives de développement de ce service sont encore nombreuses et de nouveaux partenariats devraient voir le jour dans les mois à venir.

INFOS PRATIQUES

N°Vert 0 800 64 24 64

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LES HORAIRES ET LES DESTINATIONS :

fonctionne de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h**

- **Monein** : le lundi matin, le mercredi après-midi, le jeudi matin et le samedi toute la journée
- **Mourenx/Lagor/Artix** : le mercredi toute la journée, le vendredi matin et le samedi toute la journée
- **Arthez-de-Béarn** : le mercredi après-midi, le jeudi après-midi et le samedi toute la journée
- **Orthez** : le mardi matin, le vendredi après-midi et le samedi toute la journée

TARIFS

Trajet aller simple : 1 €
Trajet aller simple Orthez : 2 €

INFO MALIN :

- Réservez le plus tôt possible
- Indiquez l'heure de votre rendez-vous
- Réservez en un appel plusieurs jours dans le mois
- Autorisation parentale, à partir de 11 ans, pour les enfants voyageant seuls (imprimé téléchargeable sur www.cc-lacq.fr ou auprès de votre mairie)
- Faites-nous part de vos besoins, de vos idées ou de votre témoignage au 05.59.60.95.46 ou par mail contact@cc-lacq.fr

L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS APPLIQUÉ AUX 47 COMMUNES

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2013, LE SERVICE ESPACES VERTS ASSURE L'ENTRETIEN DES 31 NOUVELLES COMMUNES QUI ONT INTÉGRÉ LA COLLECTIVITÉ AU 1^{ER} JANVIER 2011.

L'UNITÉ DU TRAITEMENT DES SURFACES COMPORTE PLUSIEURS AVANTAGES :

Paysager

D'une gestion de 140 hectares, les agents des espaces verts sont passés à l'entretien de 220 hectares de surfaces urbanisées et rurales. À terme, nos paysages vont y gagner en homogénéité esthétique.

Appliquée depuis 2008 sur les 16 communes de l'ancienne CCL, la gestion raisonnée repose sur un traitement différencié des espaces en fonction de la nature du sol, de leur exposition, de leur fonction et fréquentation.

Ce mode s'applique à la tonte, au fleurissement et au désherbage. Ce qui permet de diminuer l'usage des produits phytosanitaires. Il est particulièrement adapté à l'entretien d'un territoire aussi diversifié que celui de la CCL.

Un fauchage raisonné

Les bords des routes sont des « couloirs » qui relient entre eux différents milieux naturels. Ils permettent la circulation de la faune et de la flore. **La pratique d'un fauchage raisonné prend en compte la notion de sécurité, le respect de l'environnement** et celle du patrimoine routier. Ainsi, le service « espaces verts » organise le fauchage des voiries communales de cette façon :

- 2 passages sur les accotements et les servitudes de visibilité (virage, carrefour), du 20 avril à fin mai et du 1^{er} juin à mi-juillet.
- 1 passage complet (accotements, fossés, talus et haies) du 15 septembre à fin novembre.

UN PAYSAGE DIVERSIFIÉ

Les espaces pas ou peu fleuris auparavant, vont s'embellir de semis composés de fleurs horticoles colorées de type pérenne. Les prairies fleuries ne nécessitent aucun entretien et reflorissent naturellement 3 années de suite. **130 000 bulbes de jonquilles ont ainsi été plantés en décembre 2012 sur les 31 communes qui ont intégré la collectivité au 1^{er} janvier 2011. Cette opération permet d'homogénéiser le fleurissement à l'échelle du territoire.** L'automatisation de cette plantation a permis une diminution conséquente des coûts. Soit 1 € le m² pour 10 ans de fleurissement.



PRAIRIES FLEURIES
Fleurissement naturel pendant 3 ans

UNE NOUVELLE ORGANISATION

Cette gestion implique un traitement adapté à chaque espace. Pour le mettre en oeuvre, le bureau d'étude du service a réalisé une cartographie des niveaux d'entretien de chaque zone, par commune. Ce diagnostic va permettre de rationaliser les interventions.

Pour les mener à bien, le service a été réorganisé : **85 agents et 17 apprentis sont en charge de l'entretien des 220 hectares d'espaces verts ainsi que du balayage, du désherbage et du fauchage des accotements des 1 010 kilomètres de voirie.**

DÉPART À LA RETRAITE DE JEAN-MARIE CAMBORDE,



37 ANS DE CARRIÈRE
À LA CCL
pour Jean-Marie
Camborde

LE DIRECTEUR DU PÔLE
AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE QUITTERA
LA CCL
LE 31 MARS 2013

Il faudra deux personnes pour le remplacer. « Mais c'est à cause de la nouvelle organisation ! » tempère le jeune retraité. Il est vrai que 1976 et les débuts de l'intercommunalité sont loin. Cette année-là, c'est à la demande de Maurice Plantier et Louis Blazy, ses fondateurs, que Jean-Marie Camborde quitte la direction des services techniques d'Artix pour venir encadrer une trentaine d'hommes au district de la zone de Lacq (ex CCL).

Il en dirige aujourd'hui 150. Mais garde toujours le même enthousiasme à se rendre au boulot chaque matin. « Ce travail est tellement varié qu'il est impossible de s'y ennuyer. À 9h je suis sur le chantier d'un centre culturel et à 14h je m'occupe de nids de poules ». Et puis il y a « les donneurs d'ordre ». « Si les priorités de la collectivité restent les mêmes, à chaque élection, on a de nouveaux élus donc de nouvelles personnalités ça évite le train-train ».

PREMIER ARRIVÉ, DERNIER PARTI

Jean-Marie Camborde met un point d'honneur, chaque matin, à faire le point avec ses équipes qu'il rejoint aux ateliers. Il n'y est pourtant pas obligé. « Je suis de la vieille école ! De ceux qui privilégient le contact humain et le dialogue en tête à tête ». Il est vrai que l'ancien pilier de rugby à 13 ne l'envoie pas dire quand il a un message à faire passer. « Il est exigeant avec les autres comme il l'est avec lui-même, un peu têtu, c'est vrai, mais ce travail exige un caractère fort. Et puis c'est quelqu'un de profondément gentil » dit de lui sa plus proche collaboratrice.

Au terme de 37 ans de carrière, l'agent le plus ancien de la CCL passé « du carbone à l'ordinateur... non sans mal ! » quitte son poste avec le sentiment du travail accompli. « J'ai vu ce territoire évoluer, s'embellir et se développer, aussi bien au niveau paysager qu'économique, et je me dis que j'y suis un peu pour quelque chose ». Ni les élus, ni les agents ne lui contesteront ce juste constat.

LA COLLECTE SÉLECTIVE DANS LES CIMETIÈRES

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le service espaces verts assure également l'entretien des
61 CIMETIÈRES du territoire :
espaces verts et allées.

À l'entrée de chaque cimetière,
3 bacs sont désormais à disposition
des usagers : pour les déchets verts, les
déchets plastiques et les pots en terre.



CES PANNEAUX D'INFORMATION
sur les bacs vous aideront
à mieux trier vos déchets.



Panneau de départ
d'une boucle pédestre

PLAN LOCAL DE RANDONNÉES : 37 CIRCUITS À DÉCOUVRIR

La communauté de communes de Lacq a décidé de réactualiser ses trois Plans Locaux de Randonnées. Cette refonte se traduit par une nouvelle offre de randonnées pédestres attractive et éclectique, en matière de pratiques et de difficultés.

Le balisage et la signalétique ont été harmonisés (conformément à la charte du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques). Un maillage d'itinéraires spécifiques à la pratique du VTT est également proposé.

Ainsi, à partir de juin, 37 circuits seront à découvrir (d'une durée variant de 1h à 6h) :

- 22 itinéraires pédestres,
- 5 itinéraires VTT,
- 6 itinéraires mixtes (VTT/pédestres),
- 4 itinéraires de découverte.

En juin 2013, ces itinéraires, actuellement en travaux, pourront être parcourus par les randonneurs à l'aide d'un nouveau topo-guide® « Randonnées en Cœur de Béarn » (prochainement en vente à l'Office du Tourisme de Monein). Par ailleurs, des fiches « randos pédestres » et la fiche VTT seront téléchargeables gratuitement sur les sites www.coeurdebearn.com et www.cc-lacq.fr.

CONTACTS :

Elodie Ducos et
Gladys Boizard-Fourcade
05.59.60.95.46
e-ducos@cc-lacq.fr
g-boizard-fourcade@
cc-lacq.fr



DÉBUT DES TRAVAUX :
Avril 2013

FIN DES TRAVAUX :
Fin d'année 2014

CENTRE CULTUREL INTERCOMMUNAL : DÉMARRAGE DES TRAVAUX AU MOIS D'AVRIL

Le chantier de cet important projet architectural, d'une superficie de 4 115 m², devrait débuter à partir du 15 avril 2013. Au programme de cette première étape, d'une durée estimée à deux mois : pré-terrassement, dévoiement des réseaux et des eaux usées, création d'une voie provisoire. Pendant la durée de ces travaux, l'avenue Charles Moureu sera fermée à la circulation.

Le bâtiment, conçu par l'architecte bordelais François Guibert, devrait être livré fin 2014.

L'aménagement de la place François Mitterrand sera mené en parallèle de la construction du centre culturel afin d'entraîner le moins de nuisances possibles pour la population. La nouvelle place disposera d'un plan d'eau, d'une voie de circulation à sens unique montant et d'un grand espace propice aux rencontres.

La maîtrise d'oeuvre du chantier sera assurée par l'architecte palois Pichot.

UNE ASSOCIATION : « LA ROUTE DES VINS »

L'association, créée en 1986 et co-présidée par Irène Guilhendou et Pierre Coulomb, œuvre à un double objectif : garantir la qualité et travailler à la promotion du vignoble du Jurançon.

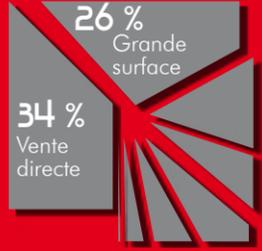
En termes de qualité, l'association assure le fonctionnement d'un laboratoire œnologique et mutualise les connaissances techniques de ses adhérents.

Par ailleurs, l'association organise des événements culturels tels que la fête des vendanges (de septembre à décembre), la fête du printemps (le lundi de Pâques), des concours et dégustations. La journée Portes Ouvertes des domaines conclue la saison.

LA « ROUTE DES VINS » EN QUELQUES CHIFFRES :

- 63 adhérents vigneron indépendants et de négoce
- Superficie 2012 : 428 ha
- 213 cuvées de vins moelleux et secs
- Production 2011 :
 - 19 270 hectolitres
 - 2,4 millions de bouteilles

■ Répartition des ventes 2011 :



- 34 % vente directe
- 26 % grande distribution
- 12,40 % cavistes
- 11,50 % export
- 10 % restauration
- 5,60 % Maison des vins du Jurançon à Lacommande
- 0,50 % groupements de producteurs



CONTACT
MAISON DES VINS ET DU
TERROIR DU JURANÇON, À
LACOMMANDE

05.59.82.70.30
contact@vins-jurancon.fr
Retrouvez les horaires d'ouverture sur le site
www.vins-jurancon.fr

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ

LIGNES DIRECTES :

■ **PÔLE RESSOURCES** 05 59 60 95 41
Vie associative 05 59 60 95 41
Communication 05 59 60 73 55
Ressources humaines 05 59 60 73 51
Finances & marchés publics 05 59 60 95 44

■ **PÔLE AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE** 05 59 60 95 47
Voirie / Eclairage public 05 59 60 84 24
Urbanisme 05 59 60 73 50
Espaces verts 05 59 60 73 50

■ **PÔLE ANIMATION
DU TERRITOIRE** 05 59 60 95 46
Plan local de randonnées 05 59 60 95 46
Transport à la demande 05 59 60 95 46
Habitat 05 59 60 95 48
Aide aux devoirs /
Aides aux étudiants 05 59 60 95 48

■ **PÔLE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE** 05 59 60 73 56
Commerce et artisanat 05 59 60 84 28
Aides aux entreprises 05 59 60 84 22
Foncier / Agriculture 05 59 60 84 21

■ **PÔLE ENVIRONNEMENT** 05 59 60 73 49
Service déchets 05 59 60 95 42
Aides aux économies
d'énergie 05 59 60 73 49

■ **ACCUEIL** 05 59 60 03 46

■ **FAÏX CCL** 05 59 60 06 93

■ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ**
Rond-point des chênes, BP 73, 64150 Mourenx
contact@cc-lacq.fr
www.cc-lacq.fr

■ RÉSEAU PÔLE LECTURE

■ **BM D'ARTHEZ**
Espace socio-culturel
4, place Cézaire
64370 ARTHEZ-DE-BEARN
Tél : 05.59.67.79.19
Courriel : bibliotheque-
arthezdebeam@orange.fr

■ **BI DE BIRON / CASTETNER
/ SARPOURENX**
78, rue La Carrère - Biron
Tél. : 05 59 69 87 30
Courriel : biblibiron1@
wanadoo.fr

■ **BM DE CESCOU**
Route de Mazerolles
Tel: 05 59 67 30 40

■ **BM D'HAGETAUBIN**
La bibliothèque ne fait pas
encore partie du réseau
55, route de Saint Médard
Tél. : 05 59 09 37 75
Courriel: bibliotheque.lepreau-
xlivres-hagetaubin@orange.fr

■ **BM DE LABASTIDE-CÉZÉ-
RACQ**
Salle multi-associative
Horaires d'ouverture :
Mercredi 17h30-18h30

■ **BM DE LABASTIDE-
MONREJEAU**
Chemin de la mairie
Tél. : 05 59 83 26 19
Courriel: bm.labastide-monre-
jeau@orange.fr

■ **BM DE LACQ-AUDEJOS**
RN 117 - Lacq
Tél : 05 59 71 71 99
Courriel : bibliotheque.mairie-
lacq@orange.fr

■ **BM DE MASLACQ**
Complexe Ménat
Tél. : 05 59 67 30 40
Courriel: bm.maslacq@
orange.fr

■ **BM DE MONEIN**
22 rue du commerce
64360 MONEIN
Tél : 05.59.21.21.25
Courriel: bibli-municipale-
monein@orange.fr

■ **BM DE MONT**
2, rue du Bilatge
Tél : 05 59 67 63 34
Courriel : biblimont@orange.fr
Site Internet :
www.biblimont.fr

■ **BM DE MOURENX**
Place Jules Verne
Tél : 05 59 60 25 99
Courriel : biblio@
biblio-mourenx.com

■ **BM DE VIELLENAVE-
D'ARTHEZ**
Route de l'école

■ CYBER-BASES



■ **ARTIX**
174 Place du Général
de Gaulle
Tél : 05 59 53 90 21

■ **ARTHEZ-DE-BÉARN**
18 rue La Carrère
Tél : 05 59 67 45 65

■ **MASLACQ**
16, rue La Carrère
Tél : 05 59 67 33 81

■ **MONEIN**
22 rue du commerce
Tél : 05 59 21 32 07

■ **MOURENX**
20 Place du Béarn
Tél : 05 59 71 71 16

■ **PARDIES**
Place de la Poste
Tél : 05 59 71 50 26

■ DÉCHETTERIES

■ **ARTHEZ-DE-BÉARN**
2 route du pont neuf
Tél : 05 59 67 41 76

■ **CARDESSE**
Route départementale 9

■ **LUCQ DE BÉARN**
Route départementale 2

■ **MASLACQ**
27 route de Loubieng
Tél : 05 59 67 31 89

■ **MONEIN**
Route de Pardies
Tél : 05 59 21 48 59

■ **MOURENX**
Avenue du Lac - RD 281
Tél : 05 59 60 05 80

■ RELAIS AMAYRA

■ **ARTHEZ-DE-BÉARN**
Maison de la communauté
de communes - 1, passage
Barrailh

■ **ARTIX**
20 cité Pondix - 64 170 ARTIX
Tél : 05 59 53 91 76
Fax : 05 59 53 92 83
Courriel : amayra@wanadoo.fr

■ **LAGOR**
Maison de l'enfance - 47 bis
rue des écoles

■ **MONEIN**
Maison de l'enfance - avenue
du Pont-Lat

■ **MOURENX**
Groupe scolaire de Bordeu -
annexe 2^{ème} étage - rue Charles
Bordeu

■ PIG HOME 64 PERMANENCES D'INFORMATION MENSUELLES

**DE 10H À 12H
SANS RENDEZ-VOUS**
ARTHEZ DE BÉARN : 1^{er} jeudi
Syndicat intercommunal
05 59 67 49 10

LOUBIENG : 4^{ème} mercredi
Mairie - Tél : 05 59 69 19 11

MONEIN : 2^{ème} lundi
Mairie - Tél : 05 59 21 30 06

MOURENX : 3^{ème} mercredi
Mairie - Tél : 05 59 60 07 23

BUREAU DU LOGEMENT :

MAIRIE DE MOURENX :

Sandra Maldonado
Horaires d'ouverture mairie
Tél : 05 59 60 07 23

MAIRIE D'ARTIX :

Corine Clugnac
Horaires d'ouverture mairie
Tél : 05 59 83 29 54

LES PERMANENCES DE L'URBANISME :

HÔTEL DE LA CCL À MOURENX :

du lundi au vendredi
**MAIRIE D'ARTHEZ-DE-
BÉARN :**

tous les jeudis de 14h à 17h

MAIRIE DE MONEIN :
tous les mardis de 14h à 17h

MAIRIE D'ARTIX :
tous les mercredis de 10h à 12h

MAIRIE DE MASLACQ :
tous les jeudis de 10h à 12h



23^e FOIRE de MOURENIX

13 & 14 avril
2013



ENTRÉE GRATUITE

Simulateur de course **SUBARU**
JEUX D'ARCADE, JEUX DE SOCIÉTÉ,
ACCROBRANCHE ...

Samedi soir **SOIRÉE CASINO**



WWW.MOURENIX.FR
WWW.CC-LACQ.FR

PRODUITS DU TERROIR - HABITAT ET LOISIRS
ARTISANAT ET DÉCORATION
ANIMATIONS ENFANTS
MINI-FERME - ASSOCIATIONS

Conception / réalisation : cc-lacq Illustration : Allévy Marie